



LIGUE NATIONALE SPORT BOULES



Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2025

1. Appel des membres

1.1. Pour le Bureau

Bruno CHOUVELON, président
Sébastien DULAC, vice-président
Joseph SBALCHIERO, vice-président
Brigitte COCHARD, secrétaire générale excusée
Olivier MONCENIS, trésorier général

1.2. Pour les Capitaines d'équipes de M1 (16)

Didier ABRATE (O.G.C. Nice) représenté par Emmanuel BILON, Olivier MONCENIS (S.B. Saint-Vulbas), Jean-Luc BERTRAND (CRO Lyon Boules) représenté par Xavier MAJOREL, Anthony PERCHERANCIER (B.J. Gênelard), Albert DIDONA (S.B. Saint-Vulbas), Jérôme LEVIEUX (A.B. Curie Fontaine), Philippe MOLLARD (Boule de La Motte Servolex), Sébastien DULAC (Boule Saint-Quentinoise), Gaétan MANCUSO (A.S.B. Maurienne Galibier) représenté par Patrick VERNE, Patrice LANDRAUD (CRO Lyon Boules), Rémi MARTINEZ (J.B. Génissieux) excusé, Gérard GONDRAND (A.B. Côtoise), Christophe VIRET (A.B. Lagnieu) excusé, Régis COSTE-CHAREIRE (A.S.B. Bron), Daniel ALAIMO (C.B. Décinois) excusé, Luc BELLIO (A.S.B. Portet) excusé.

1.3. Pour les présidents d'A.S. d'appartenance des équipes de M1 (12)

René TAVAZZI (O.G.C. Nice) représenté par Emmanuel BILON, Philippe VEDRINE (S.B. Saint-Vulbas), représenté par Olivier MONCENIS, Patrice LANDRAUD (CRO Lyon Boules), Mathilde JAYET (B.J. Gênelard) représentée par Philippe TRONCY, Marcel COTTON (A.B. Curie Fontaine) représenté par Jérôme LEVIEUX, Claude NIHOARN (Boule de la Motte Servolex) représenté par Philippe MOLLARD, Jacky TROUILLET (Boule Saint-Quentinoise) représenté par Sébastien DULAC, Gaétan MANCUSO (A.S.B. Maurienne Galibier) représenté par Patrick VERNE, Yvan TRAVERSIER (J.B. Génissieux) excusé, Laurent GUILLOUD (A.B. Côtoise) représenté par Gérard GONDRAND, Christophe VIRET (A.B. Lagnieu) excusé, Alain BLEIN (C.B. Décinois) excusé, Monique PANSU (A.S.B. Portet) excusée.

1.4. Pour les représentants des joueurs (2)

Patrick VERNE, Damien DIDIER.

1.5. Pour les représentants du Comité directeur de la F.F.S.B. (3)

Bernard DAUBARD, Hervé DI FELICE et Alain THEVENIN excusé.

1.6. Pour les personnalités qualifiées désignées par les capitaines d'équipe (4)

Brigitte COCHARD, Xavier MAJOREL.

1.7. Pour les personnalités qualifiées désignées par la F.F.S.B. (2)

Joseph SBALCHIERO et Jean-Yves PERONNET.

2. Mot d'accueil du Président de la Ligue Nationale Sport Boules (LNSB).

Bruno CHOUVELON, président de la LNSB souhaite la bienvenue à tous les présents et informe que cette assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour communiquer sur le jugement rendu par le Tribunal judiciaire de Lyon dans l'affaire opposant la LNSB à Baptiste CORVEY-BIRON et pour faire un pré bilan de la saison 2025 avant de se projeter sur 2026.

3. Jugement de l'affaire CORVEY-BIRON

Un jugement rendu le 13 juin 2025 par le Tribunal judiciaire de Lyon déboute Baptiste CORVEY-BIRON, prestataire en communication de la LNSB lors de la saison 2021/2022, de toutes ses demandes (30 000 € HT de facturation et dommages et intérêts) et le condamne à verser à la LNSB 1 800 € au titre des frais de justice.

L'intéressé a fait savoir qu'il ne ferait pas appel.

Ce dossier a néanmoins coûté en moyenne 3 000 € par an sur 3 années pour couvrir les honoraires de l'avocat.

4. Pré bilan de la saison 2025

4.1. Les missions de la LNSB

Bruno CHOUVELON estime utile de replacer dans le contexte la LNSB et de rappeler l'objet et les missions inscrites dans ses statuts :

« La LNSB assure la représentation, la gestion et la coordination des activités élite(M1) du secteur traditionnel en application et en conformité avec les Statuts de la LNSB.

Elle assure le développement économique, la promotion des activités ELITE M1, en accord avec la FFSB, garante de l'image et de l'éthique des sports de boule.

Elle organise la Ligue Sport Boules M1 et toute autre compétition créée dans les conditions fixées par la convention conclue avec la FFSB.

La FFSB conserve la gestion des championnats de France « traditionnels », simples, doubles et quadrettes, ainsi qu'en collaboration avec le Comité Départemental Bouliste du Rhône, le tournoi dit de Pentecôte.

(ii) Négocie les conventions avec les instances fédérales et en assure le respect ;

(iii) Assure la promotion et le développement de l'activité élite (M1) du secteur traditionnel ;

(iv) Effectue, directement ou indirectement, toutes opérations juridiques ou financières en rapport avec son objet, et notamment commercialise les droits d'exploitation des compétitions qu'elle organise dans le cadre du respect de la convention passée avec la FFSB ;

(v) Assure la défense des intérêts matériels et moraux de l'activité élite (M1) du secteur traditionnel dans le cadre des compétitions qu'elle organise ».

Ce rappel fait suite aux incidents qui se sont produits lors des derniers Tournois de Pentecôte avec le refus de 7 équipes de disputer la partie de classement et aux échanges insultants et menaçants qui ont suivi verbalement.

Sébastien DULAC précise qu'il s'est personnellement impliqué dans le retour des Tournois boulistes de Pentecôte à Lyon intra-muros et au Parc de la Tête d'Or en particulier dans l'intérêt du Sport Boules et il est ravi que cette réussite ait été saluée notamment par la Ville de Lyon et les médias.

L'étape de Ligue Sport Boules M1 et sa retransmission en direct ont été des arguments de poids qui ont permis la réalisation de ce projet avec un soutien important de la Ville qui donne des perspectives pour les éditions à venir.

Même si le déroulement d'une étape dans le cadre de ces tournois n'est pas vraiment opportun, l'intérêt des boules le commandait cette année et demandait aux équipes de M1

de faire preuve d'un peu de souplesse en termes de stationnement ou de gestion des repas par rapport à l'organisation des autres étapes.

Le déroulement horaire inhabituel a tenu compte des contraintes sociales d'une équipe de tournage qui opère sur un dimanche et un jour férié.

Quoi qu'il en soit, il conviendra certainement à l'avenir de sortir les Tournois de Pentecôte du programme de la Ligue Sport Boules M1 et de mettre en place une autre compétition qui reste attractive.

4.2. Les résultats médiatiques

L'audience de la Ligue Sport Boules M1 augmente sur tous les supports de communication de façon exponentielle depuis 3 ans.

Le streaming est passé de 550 000 spectateurs en 2023 à 1 320 000 en 2024 et atteint déjà 1 150 000 sur les 7 premières étapes 2025.

Les publications sur les réseaux sociaux qui enregistraient 251 000 vues en 2023 sont montées à 553 000 en 2024 et 1 320 700 en 2025.

Les retransmissions télévisées sur Sport en France et depuis mars 2025 sur BFM ont touché 53 000 téléspectateurs en 2023, 300 000 en 2024 et 568 000 sur les 7 premières étapes 2025.

Dans l'attente des chiffres définitifs, BFM enregistre une hausse d'audience de 30 % sur les directs et de 70 % sur les replays le soir.

4.3. Le point financier

Le budget a été rationalisé au fur et à mesure des exercices, il s'élevait à 480 000 € en 2021/2022, 427 000 en 2022/2023, 420 000 en 2023/2024 et 362 000 en 2024/2025.

Le Commissaire aux comptes confirme que la trésorerie au 27 juin est positive et que la décision de justice favorable à la LNSB permet une reprise de provision pour 20 000 €.

Sébastien DULAC indique que cette gestion stratégique de la trésorerie sur 4 ans doit permettre de :

- ✓ Maintenir les réseaux sur les 6 mois à venir,
- ✓ Faire évoluer le décor pour dynamiser la visibilité,
- ✓ Anticiper la défaillance d'une étape en pouvant prendre en charge financièrement / et s'assurer d'avoir 10 étapes (gestion du risque).

4.4. Agenda 2026 et 2027

Pour 2026, 8 étapes ont reçu un engagement de principe, 1 étape est en discussion et 1 étape à réfléchir pour remplacer Pentecôte ou jouer la semaine précédente, une réunion est programmée en septembre avec la Ville de Lyon.

Pour 2027, 4 des 10 étapes sont en passe d'obtenir un engagement de principe.

Un effort devra être apporté pour mieux répartir dans le temps les étapes.

Ce pré bilan étant réalisé, Sébastien DULAC constate que la situation de la LNSB est saine à tout niveau et que le travail préparatoire des saisons à venir est déjà très avancé.

Aussi, compte tenu des vives critiques, des insultes et des menaces qu'il a reçues après les Tournoi de Pentecôte, il informe l'assistance qu'il n'est plus disposé à s'investir au quotidien, comme l'a fait pendant 5 ans, pour la bonne marche de ce championnat et remet sa démission avec effet immédiat.

Bruno CHOUVELON indique que lui aussi a mal vécu la virulence des reproches et l'ampleur qu'ont pris les choses pour un changement de cadre de jeux qui n'était pas du fait de la LNSB.

Il rappelle qu'il s'est investi bénévolement dans la LNSB pour servir de son mieux l'intérêt des boules et n'accepte pas l'absence de respect et de reconnaissance pour le travail accompli.

Il attendait aussi un plus fort soutien de la F.F.S.B.

Il remet à son tour sa démission avec effet immédiat.

Gérard GONDRAND déplore ces 2 démissions compte tenu du travail considérable qui a été réalisé. Il considère aussi que le refus de jouer la partie de classement n'était pas une attitude appropriée.

Personnellement, il suggère que la partie du vendredi soir ne débute pas avant 20h00 ou 20h30, que la partie de classement soit supprimée et qu'une meilleure attention soit accordée à la qualité des jeux ainsi qu'à la qualité et au tarif des repas.

Philippe TRONCY regrette également les démissions et les met sur le compte d'un problème de gouvernance dû au manque d'implication des capitaines d'équipes.

Patrice LANDRAUD estime que la virulence des reproches est lamentable. Même si des améliorations sont toujours possibles, chacun doit avant tout respecter l'investissement des dirigeants de la LNSB et des A.S. organisatrices sans qui les étapes n'existeraient pas.

Patrick VERNE dénonce les insultes qui ne sont pas acceptables. Il reconnaît qu'un gros travail a été réalisé et que Bruno CHOUVELON et Sébastien DULAC auraient dû être mieux accompagnés dans leurs tâches.

Jérôme LEVIEUX félicite Bruno CHOUVELON et Sébastien DULAC pour le travail de qualité accompli et demande la réunion des capitaines d'équipe dès que possible pour faire perdurer la Ligue Sport Boules M1.

Olivier MONCENIS estime que le départ du président et du vice-président de la LNSB entraîne de facto la démission de tout le bureau. Il pense qu'il sera très compliqué de trouver des remplaçants et craint une démobilisation des partenaires, ce qui serait fatal à Ligue Sport Boules M1.

Bernard DAUBARD reconnaît le travail unique et exceptionnel effectué par Bruno CHOUVELON et Sébastien DULAC pour servir le Sport Boules et regrette la situation actuelle. Il a entendu le souhait que la F.F.S.B. mette davantage de moyens pour aider la LNSB dans ses missions hautement utiles pour le Sport Boules et en référera au Comité directeur en vue du prochain budget.

Une réunion des capitaines d'équipes est programmée vendredi 5 septembre à 9h30 au siège de la F.F.S.B. Il sera possible d'y participer en visioconférence, mais le présentiel est fortement recommandé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.



Bruno CHOUVELON
Président de la LNSB



Sébastien DULAC
Vice-président de la LNSB